

COMITE DEPARTEMENTAL de TIR A L'ARC du CALVADOS
Compte Rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire
du 5 Novembre 2004 à Argences.

Clubs présents : ARGENCES, BAYEUX, CAEN, CARPIQUET, CONDÉ/NOIREAU, LES ARCHERS DE LA SEULLES, FALAISE, FONTENAY LE MARMION, HÉROUVILLE SAINT CLAIR, HONFLEUR, LES ARCHERS DU MOULIN, SAINT PIERRE/DIVES, THURY HARCOURT, VARAVILLE, Verson, VILLERS/MER, VIRE, LES ARCHERS DE LA COTE FLEURIE, OUISTREHAM.

Club absent : BRETTEVILLE/LAIZE.

Le quorum étant atteint par 70 voix sur 71, le président déclare ouverte l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Le président fait lecture des nouveaux statuts à adopter. Quelques modifications sont apportées au projet de statuts communiqué précédemment aux clubs. Au terme de ces débats, le président propose aux votes de l'assemblée les nouveaux statuts.

Ceux-ci sont adoptés à l'unanimité.

Le président clos l'Assemblée Générale Extraordinaire à 20 h 55.

Le Président

Le Secrétaire

